

## **Orientation 3.6 Soutenir la gestion globale des alpages**

### **Orientation 3.6 Soutenir la gestion globale des alpages**

Mesure 3.6.1 Veiller à une gestion équilibrée des ressources en eau et en herbe, et des surfaces

« une sensibilisation des propriétaires de chiens est complémentaire à l'action institutionnelle »

Mesure 3.6.2 Améliorer la logistique et les infrastructures d'exploitation.

Rôle de l'EPPNE : appui à l'animation par les chambres d'agriculture, le CERPAM et la FAI ;  
Collaboration avec les âniers et incitation aux solutions alternatives à l'hélicoptage»

Mesure 3.6.3 Aider à la prévention des dommages dus aux grands prédateurs.

Rôle de l'EPPNE : réduction des dérangements par les chiens domestiques (actions de police ou de sensibilisation )

*page 69*

Référence ID de l'article : #2201

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-15 15:31